

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Anatomie et physiologie humaine I			
Ancien Code	PAT11B05TI	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAT11050		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	9 C	Volume horaire	106 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Arnaud VERROKEN (verrokena@helha.be)		
Coefficient de pondération	90		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'anatomie, radioanatomie et physiologie constitue un des piliers à l'exercice de la profession de technologue en imagerie médicale. La maîtrise des notions abordées dans cette unité d'enseignement est indispensable pour de nombreuses autres activités du cursus qu'elles soient pratiques ou théoriques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 4 **Concevoir les modalités de réalisation des examens et/ou traitements sur base de la prescription médicale**
 - 4.1 Collecter l'ensemble des données liées au patient, à sa ou ses pathologies et à l'examen prescrit
 - 4.2 Etablir la liste des interventions spécifiques en utilisant les normes et les protocoles
 - 4.3 Evaluer la pertinence de son analyse, et proposer d'éventuels réajustements
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

Acquis d'apprentissage visés

Maîtriser les connaissances anatomiques et physiologiques nécessaires à la mise en œuvre des actions professionnelles dans les différentes disciplines de l'imagerie médicale.

Maîtriser les connaissances anatomiques et physiologiques dans une approche systémique.

Maîtriser les connaissances anatomiques et physiologiques dans une approche topographique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAT11B05TIA	Anatomie, radioanatomie et physiologie 1	64 h / 6 C
PAT11B05TIB	Anatomie, radioanatomie et physiologie 2	42 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 90 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAT11B05TIA	Anatomie, radioanatomie et physiologie 1	60
PAT11B05TIB	Anatomie, radioanatomie et physiologie 2	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note globale de l'UE sera attribuée en réalisant la moyenne mathématique pondérée des deux AA (en fonction des crédits de chaque AA), si et seulement si les deux AA sont en réussite.

En cas d'échec à l'une ou aux deux AA, la moyenne mathématique pondérée ne sera pas appliquée. C'est la note d'échec la plus faible qui sera attribuée à l'UE.

Une AA validée avec une note de minimum 10/20 sera acquise. La note de l'AA sera reportée au quadrimestre suivant.

Toute note d'échec à une AA, ne sera pas reportée au quadrimestre suivant. L'étudiant devra obligatoirement représenter l'ensemble des évaluations liées à l'AA.

5. Cohérence pédagogique

La répartition et l'ordre des activités d'apprentissage sont en lien avec :

- d'une part une cohérence entre les notions de cette UE et les cours qui utilisent ces notions,
- la nécessité de valider certaines connaissances avant un départ en stage; ce, pour raison de sécurité.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anatomie, radioanatomie et physiologie 1			
Ancien Code	15_PATI1B05TIA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI1051		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	64 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Arnaud VERROKEN (verrokena@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours d'anatomie, radioanatomie et physiologie constitue un des piliers à l'exercice de la profession de technologue en imagerie médicale. La maîtrise des notions abordées dans cette unité d'enseignement est indispensable pour de nombreuses autres activités du cursus qu'elles soient pratiques ou théoriques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Maîtriser les connaissances anatomiques et physiologiques nécessaires à la mise en œuvre des actions professionnelles dans les différentes disciplines de l'imagerie médicale.

Maîtriser les connaissances anatomiques et physiologiques dans une approche systémique

Maîtriser les connaissances anatomiques et physiologiques dans une approche topographique

Les acquis d'apprentissage sont explicités en détail dans les supports PPT de chaque chapitre.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cytologie et histologie

Anatomie musculo-squelettique:

Le système squelettique

Squelette appendiculaire

Squelette axial

Les articulations

Le système musculaire

Le système respiratoire

Le système digestif

Le système cardiovasculaire

Le sang

Le Cœur

Les vaisseaux sanguins

Le système lymphatique et l'immunité

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux avec support PPT

Labos

Dispositifs d'aide à la réussite

Support PPT sur connected
Questions types sur connected
Vidéos explicatives
SAR disponible dans l'établissement

Sources et références

Les sources sont présentées dans le PPT d'introduction

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Support PPT sur connected
Questions types sur connected
Vidéos explicatives sur connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit reprenant l'ensemble de la matière vue au Q1

remarque: il se peut que certains chapitres n'ayant pu être abordés lors du Q1 le soient en début de Q2. L'enseignant se doit alors de prévenir les étudiants vis-à-vis de ce glissement de matière et donc d'évaluation de ces parties déplacées. L'UE5 étant une UE "filée", ce dispositif est non impactant.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100	Exe	100	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

En cas de non validation de l'AA lors du Q1 (note inférieure à 10/20), une interrogation de rattrapage sera proposée aux étudiants afin de permettre l'accès aux stages. L'ensemble de la matière doit être maîtrisé, pour une prise en charge sécuritaire en milieu professionnel. L'étudiant qui n'obtient pas une note minimum de 10/20, ne sera pas autorisé à aller en stage.

La réussite de l'interrogation n'est pas dispensatoire pour l'évaluation des Q 2 et Q 3. L'étudiant qui n'a pas validé l'AA (avec une note minimale de 10/20) lors de l'évaluation du Q1, devra obligatoirement représenter cette épreuve à la période d'évaluation suivante. Ce, quelle que soit la note obtenue à l'interrogation de rattrapage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anatomie, radioanatomie et physiologie 2			
Ancien Code	15_PATI1B05TIB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI1052		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	42 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Arnaud VERROKEN (verrokena@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours d'anatomie, radioanatomie et physiologie constitue un des piliers à l'exercice de la profession de technologue en imagerie médicale. La maîtrise des notions abordées dans cette unité d'enseignement est indispensable pour de nombreuses autres activités du cursus qu'elles soient pratiques ou théoriques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Maîtriser les connaissances anatomiques et physiologiques nécessaires à la mise en œuvre des actions professionnelles dans les différentes disciplines de l'imagerie médicale.

Maîtriser les connaissances anatomiques et physiologiques dans une approche systémique

Maîtriser les connaissances anatomiques et physiologiques dans une approche topographique

Les acquis d'apprentissage sont explicités en détail dans les supports PPT de chaque chapitre.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le système urinaire

Les systèmes génitaux

Les sens (peau/toucher - vue - audition/équilibre - goût - odorat)

Le système endocrinien

Le système nerveux

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux avec support PPT

PPT commentés

Labos

Dispositifs d'aide à la réussite

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Support PPT sur connected

Questions types sur connected

Vidéos explicatives sur connected

Sources et références

Les sources sont présentées dans le PPT d'introduction

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Support PPT sur connected

Questions types sur connected

Vidéos explicatives sur connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit reprenant l'ensemble de la matière vue au Q2

remarque: il se peut que certains chapitres n'ayant pu être abordés lors du Q1 le soient en début de Q2. L'enseignant se doit alors de prévenir les étudiants vis-à-vis de ce glissement de matière et donc d'évaluation de ces parties déplacées. L'UE5 étant une UE "filée", ce dispositif est non impactant.

La note globale de l'AA sera attribuée en réalisant la moyenne mathématique pondérée des deux évaluations, une par intervenant (en fonction du temps accordé à chaque intervenant), si et seulement si les deux évaluations sont en réussite.

En cas d'échec à l'une ou aux deux évaluation(s), la moyenne mathématique pondérée ne sera pas appliquée. C'est la note d'échec la plus faible qui sera attribuée à l'EU.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Il n'y a pas de dispense partielle entre les évaluations du Q2 et du Q3. En cas d'AA en échec, l'ensemble des évaluations sera représenté à la session suivante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).